CONDITIONS GENERALES DE VENTE DU CONTRAT D'ABONNEMENT NEONESS

Version en vigueur au 24.08.2022

CONDITIONS GENERALES D'ABONNEMENT ENTRE: La société LOW AND CO, SAS, capital 130 170€, 111 rue Marceau - 93100 Montreuil, RCS Bobigny 500 731 898 (ci-après « Neoness ») **ET** tout consommateur souscrivant un abonnement dans un Club Neoness (ci-après « le Client »).

- 1. FORMULES D'ABONNEMENT: Neoness propose 3 types d'abonnement Fitness: i) un abonnement en paiement immédiat du prix, au moment de la souscription, d'une durée de 52 semaines; ii) un abonnement en paiement toutes les 4 semaines avec engagement d'une durée initiale de 52 semaines, puis reconduit tacitement pour des périodes successives de 4 semaines; iii) un abonnement en paiement toutes les 4 semaines sans engagement, d'une durée initiale de 4 semaines, puis reconduit tacitement pour des périodes successives de 4 semaines. Le paiement toutes les 4 semaines est effectué par prélèvement bancaire via un mandat de prélèvement SEPA accompagné d'un RIB obligatoire. Les éventuelles offres promotionnelles sont définies au recto. En cas de risque de rejet de prélèvement, le Client peut substituer au paiement par prélèvement bancaire un paiement par carte bancaire en se présentant à l'accueil du Club, entre 15 et 13 jours avant la date du prélèvement susvisé. Pour le prélèvement SEPA, le client peut consulter sa Référence Unique de Mandat (RUM) ainsi que son échéancier de paiement dans l'espace client sur neoness.fr. Les abonnements aux Options ne peuvent être souscrits qu'à la condition d'avoir au préalable souscrit un abonnement Fitness et ne peuvent s'exercer qu'aux horaires correspondant à la formule d'abonnement principal choisie.
- 2. PRESTATIONS INCLUSES: L'adhésion est ouverte aux personnes âgées d'au moins 16 ans sous réserve de l'accord du représentant de l'autorité parentale. NEONESS propose deux formules d'abonnement: Formule Premium, en paiement par périodes de 4 semaines avec engagement d'une durée initiale ferme de cinquante-deux (52) semaines; ou en paiement immédiat du montant total d'une durée initiale ferme de cinquante-deux (52) semaines; ou en paiement par périodes de 4 semaines avec engagement d'une durée initiale ferme de cinquante-deux (52) semaines; ou en paiement immédiat du montant total d'une durée initiale ferme de cinquante-deux (52) semaines par périodes de 4 semaines sans engagement d'une durée initiale de quatre (4) semaines suivie de périodes successives de 4 semaines tacitement reconductibles.
- 3. S'ajoute à chaque formule d'abonnement: Une participation annuelle d'un montant de 9.90 euros destinée à un investissement par le club chaque année dans du nouveau matériel d'entrainement et/ou la participation aux frais d'entretien et de réparation du matériel mis à disposition du Client. La participation est prélevée au cours du 4eme mois d'abonnement. Ainsi qu'un Starter Pack d'un montant de 50 euros payable à la première inscription.
- 4. ACCES AUX CLUBS NEONESS: le Client reçoit, après avoir fournit une carte-membre personnalisée au moyen d'un code unique, pour l'identifier à chaque passage en Club. Cette carte-membre est strictement personnelle et nécessaire pour accéder aux Clubs ainsi qu'aux différentes prestations proposées. En cas de demande de réédition par le Client de la carte-membre, en cas de 3 passages consécutifs sans carte, ou en cas de 10 passages non-consécutifs sans carte, son remplacement sera facturé 10€ par Neoness, sauf en cas de vol sous réserve de justificatif de plainte. Le Client a la possibilité d'acheter un bracelet RFID qui devra être utilisé dans les mêmes conditions que la carte-membre. A l'activation du bracelet RFID, la carte-membre sera désactivée. Les horaires d'ouverture des Clubs et les jours de fermeture (2 semaines maximum sur juillet/août, jours fériés et/ou dimanche, 1 jour entreprise), dont le Client déclare avoir pris connaissance préalablement à la souscription de son abonnement, sont consultables dans chaque Club et sur neoness.fr.
- 5. OBLIGATIONS DU CLIENT: L'abonnement souscrit est personnel, non transmissible et incessible. Neoness refusera l'accès au Club à toute personne utilisant une carte-membre falsifiée ou appartenant à un tiers. Le Client s'engage à respecter les consignes et recommandations de Neoness afin de pratiquer l'activité choisie en préservant sa santé et sa sécurité. Le Client déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur (RI) affiché en Club et s'engage à le respecter. En cas de non-respect du RI, Neoness se réserve le droit de prendre toutes mesures propres à assurer la préservation des intérêts de l'ensemble de ses Clients et, notamment, selon l'importance du manquement reproché (i) d'adresser au contrevenant un avertissement formel ou (ii) de lui notifier son exclusion temporaire pour une durée de 30 jours calendaires. En cas de violations graves du RI (vol, violence, harcèlement, dégradation), ou bien de violations simples du RI répétées au cours des 3 derniers mois, Neoness exclura le Client. Pour des raisons de sécurité collective des usagers, les effets personnels ne sont pas admis dans les salles de cours ni en plateaux de cardio-training et musculation. Dans chaque Club, des casiers munis d'un dispositif permettant leur fermeture par un cadenas apporté par le Client, sont mis à disposition. Ils ne sont pas personnellement assignés et doivent en conséquence être libérés chaque soir. Dans certains Clubs, il existe un service de location de casier sous réserve de disponibilité, conditions à voir en Club. Le Client aura une prolongation de période d'abonnement de 7 jours en cas de : non ouverture du Club d'inscription du Client, hors cas de fermeture visés à l'article 3 ci-dessus ; cours collectif annulé et non remplacé ; dysfonctionnement affectant l'ensemble des douches du Club ; dysfonctionnement rendant inutilisable la totalité du parc d'un type de machines.
- 6. DUREE: Début: les abonnements Fitness prennent effet le jour d'inscription du Client ou à une autre date choisie à la souscription. Fin: i) l'abonnement en paiement immédiat prend fin 52 semaines après la date de prise d'effet; ii) l'abonnement en paiement toutes les 4 semaines avec engagement prend fin à l'issue de la durée initiale de 52 semaines augmentée des renouvellements de périodes successives de 4 semaines; iii) l'abonnement en paiement toutes les 4 semaines sans engagement prend fin au terme du dernier renouvellement des périodes successives de 4 semaines. Les abonnements aux Options sont soumis aux mêmes engagements contractuels que les abonnements Fitness, en matière de durée d'engagement et de modalités de paiement. La non-utilisation temporaire ou définitive des services ne donne droit à aucune compensation, résiliation anticipée, prolongation ni suspension, sauf dans les cas suivants sur présentation d'un justificatif à envoyer par LRAR à Neoness BP75 93103 Montreuil Cedex dans les 3 mois à compter de la date d'empêchement pour les cas « A) », et en respectant un préavis de 3 semaines pour les cas « B) » : A) Incapacité médicale temporaire de pratiquer l'activité de fitness pour une période supérieure à 1 mois ou absence à plus de 30km d'un Club Neoness pour une période d'1 mois ou plus : i) pour les abonnements avec

engagement : prolongation gratuite de l'abonnement à l'issue des 52 semaines d'engagement pour la durée de suspension, ii) pour les abonnements sans engagement : suspension des prélèvements pour la durée de suspension dans les 3 semaines suivant la réception du justificatif par Neoness ; B) Incapacité médicale définitive ou supérieure à 1 an de pratiquer l'activité de fitness, ou un déménagement ou une mutation professionnelle à plus de 30km d'un Club Neoness, ou perte d'emploi : i) pour les abonnements en paiement immédiat : résiliation anticipée au terme de la période de 4 semaines concernée et remboursement des sommes payées pour la période post-résiliation, ii) pour les abonnements en paiement toutes les 4 semaines avec engagement : résiliation anticipée au terme de la période de 4 semaines concernée et suspension des prélèvements post-résiliation, iii) Pour les abonnements en paiement 4 semaines sans engagement : résiliation dans les conditions décrites à l'article 10.iv)

- 7. PRIX les prix applicables s'entendent toutes taxes comprises et sont ceux en vigueur au jour de la souscription de l'abonnement. Neoness se réserve le droit de modifier ses tarifs : les nouveaux tarifs s'appliquent aux abonnements souscrits postérieurement à la modification tarifaire, après que celle-ci ait été publiée sur les supports de communications habituels. Pour les abonnements en paiement toutes les 4 semaines avec ou sans engagement de durée, les modifications tarifaires sont applicables au Client dans les deux mois suivant leur publication : le Client reçoit de Neoness un courrier électronique ou postal l'informant de l'augmentation tarifaire.
- 8. ENGAGEMENT SATISFAIT OU REMBOURSE Durant les trente jours calendaires qui suivent la souscription de l'abonnement, le Starter Pack pourra être remboursé sur simple demande écrite du Client au titre de l'engagement « Satisfait ou Remboursé » : l'abonnement sera alors immédiatement résilié et le remboursement du Starter Pack interviendra sous 60 jours par virement. L'engagement « Satisfait ou Remboursé » ne peut être invoqué qu'une seule fois par l'Adhérent.
- 9. PARRAINAGE : Les Clients ayant souscrit à une formule Prime peuvent parrainer leurs amis. Pour chaque parrainage, le Client se verra offrir 4 semaines d'abonnement gratuites. La période gratuite suivra la période au cours de laquelle le parrainage a eu lieu lorsque le client est sans engagement, et elle sera ajoutée à la fin de la période initiale d'engagement lorsque le client est avec engagement.
- 10. RESILIATION DU CONTRAT : i) Neoness se réserve le droit de résilier l'abonnement de plein droit, sans préavis ni mise en demeure préalable en cas de violation des lois applicables, notamment pénales, ou celles visant à protéger les droits d'un tiers. ii) En cas de violation des présentes conditions générales et/ou du RI, Neoness se réserve le droit de résilier le Contrat et la possibilité de demander réparation des dommages subis par Neoness comme suit : envoi d'une notification par email au client de l'intention de résilier le Contrat, le Client disposera d'un délai de 7 jours pour présenter ses observations en club ou par écrit. Enfin, dans un délai maximum de 21 jours à compter de l'envoi du premier email, Neoness pourra, le cas échéant, confirmer la résiliation du Contrat par LRAR. À compter de cette date, le Client se verra refuser l'accès aux Clubs. iii) En cas de non-paiement des sommes dues par le Client au titre de son abonnement, le Client se verra immédiatement refuser l'accès aux Clubs jusqu'à la régularisation du paiement, étant entendu que le Prix de l'abonnement restera intégralement dû. Le Client disposera d'un délai de 30 jours, à compter de la réception par Neoness du courrier de sa banque l'informant du rejet du paiement, pour régler à Neoness le montant dû. En cas de non-paiement des sommes dues dans le délai imparti, le dossier sera immédiatement transmis à un huissier de justice ou à une société de recouvrement, qui se chargera de recouvrer la totalité du montant de l'abonnement, lequel devra être acquitté en une seule fois. En tout état de cause, Neoness aura la faculté de résilier le présent contrat de plein droit, 21 jours après la première présentation au Client d'une mise en demeure de payer restée sans effet au terme du délai imparti pour la régularisation du paiement. À compter de cette date, le Client se verra refuser l'accès aux Clubs et demeurera redevable de la totalité des sommes dues au titre de l'abonnement qu'il a souscrit dans le cadre du présent contrat. Toute inexécution par le Client de son obligation de paiement donnera lieu à l'application d'une pénalité forfaitaire de 1€ iv) Le Client a la faculté de résilier en Club un abonnement sans engagement : au terme de chaque période de 4 semaines suivant la prise d'effet de l'abonnement, moyennant le respect d'un préavis de trois semaines, le paiement de chaque période de 4 semaines entamée étant intégralement dû, étant précisé que ce délai de préavis court à compter de la réception par Neoness de la demande de résiliation ; l'abonnement en paiement toutes les 4 semaines avec engagement : uniquement au terme de la période d'engagement de 52 semaines, puis au terme de chaque période de 4 semaines suivante, moyennant le respect d'un préavis de trois semaines, le paiement de chaque période de 4 semaines entamée étant intégralement dû, étant précisé que ce délai de préavis court à compter de la réception par Neoness de la demande de résiliation. v) Si le Client souhaite résilier son abonnement en paiement toutes les 4 semaines sans engagement ou avec engagement (mais uniquement à l'issue de la période d'engagement de 52 semaines) pour souscrire un nouvel abonnement, Neoness pourra l'assister dans cette démarche. vi) Les abonnements aux Options ne peuvent être résiliés qu'au terme de l'engagement contractuel de l'abonnement Fitness. La résiliation de l'abonnement Fitness entraîne la résiliation automatique des abonnements aux Options. vii) En cas d'inexécution par Neoness de ses obligations, le Client aura la faculté de résilier le présent contrat, à compter de la réception par Neoness d'une mise en demeure, par LRAR, de remédier aux manquements détaillés, demeurée sans effet au terme d'un délai de 21 jours à compter de sa réception par Neoness.
- **11. ASSURANCE :** Neoness est assuré auprès de GENERALI, sous le N° de police AP381637, pour les dommages directement liés à son activité et engageant sa Responsabilité Civile.
- 12. DONNEES PERSONNELLES: Les données personnelles du Client sont collectées par Neoness pour la gestion de son abonnement et, sous réserve de consentement, lui adresser des offres et actualités Neoness. Neoness partage les données pour ces seules finalités avec des tiers procédant pour le compte de Neoness, par exemple pour les paiements et cartes de crédit, l'hébergement des données du Client, la distribution d'e-mails, le recouvrement des créances. Les données du Client sont conservées aussi longtemps que nécessaire pour réaliser les finalités exposées ci-dessus sauf si une durée de conservation plus longue est requise par la loi applicable. En application de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, et du Règlement (UE) Général sur la Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD »), le Client dispose d'un droit d'accès, modification, rectification, suppression, portabilité et opposition qu'il peut exercer en adressant sa demande accompagnée de la justification de son identité à Neoness DPO BP 75, 93103 Montreuil Cedex ou par email à dpo.neoness@neoness-forme.com. Neoness se réserve le droit de refuser toute demande jugée abusive. Pour en savoir plus : neoness.fr/donnees-personnelles Le Client a le droit de s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique.
- 13. DISPOSITIF DE MEDIATION DES LITIGES DE CONSOMMATION : Conformément aux articles L611-1 et suivants et R612-1 et

suivants du Code de la Consommation, il est prévu que pour tout litige de nature contractuelle portant sur l'exécution du contrat de vente et/ou la prestation de services n'ayant pu être résolu dans le cadre d'une réclamation préalablement introduite auprès de notre Service Client, vous pourrez recourir gratuitement à la médiation. Vous contacterez l'Association Nationale des Médiateurs (ANM) soit par courrier en écrivant au 2 rue de Colmar 94300 Vincennes soit par email en remplissant le formulaire de saisine en ligne à l'adresse suivante www.anm-conso.com. Vous pouvez aussi vous rendre sur le site de la plateforme européenne des Règlements des litiges en ligne au lien suivant : https://ec.europa.eu/consumers/odr/. Contact client : support@neoness-forme.com.

14. DROIT DE RETRACTATION: lorsqu'il souscrit à un abonnement sur neoness.fr le Client dispose d'un délai de 14 jours francs à compter de sa commande sur neoness.fr pour faire part à Neoness de son intention de se rétracter, sans motif ni pénalité, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée à BP 75, 93103 Montreuil CEDEX. Le droit de rétractation peut s'exercer sur papier libre ou en utilisant le formulaire type de rétractation téléchargeable au lien suivant: formulaire de rétractation La lettre informant Neoness de l'intention du Client de se rétracter doit impérativement contenir les nom, prénom, adresse, date de naissance du Client ainsi que sa date d'inscription. Neoness s'engage à rembourser le Client dans les 14 jours à compter de la date à laquelle elle sera informée de l'intention du Client de se rétracter, les frais liés à l'édition de la carte-membre personnalisée du Client restant acquis à Neoness. Toutefois, dans l'hypothèse où le Client souhaiterait expressément que son abonnement commence avant la fin du délai de rétractation de 14 jours francs courant à compter de sa commande, il devrait, en cas d'exercice de son droit de rétractation, payer l'abonnement au prorata du nombre de jours écoulés entre le début de l'abonnement et la réception par Neoness de sa lettre l'informant de son intention de se rétracter.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE SPECIFIQUES CONCERNANT LES ABONNEMENTS CARE, FIRST, PRIME PREPAYES ET PACK ENTREPRISE

Les conditions suivantes spécifiques s'ajoutent au Conditions Générales de Vente et prévalent sur celles-ci : Neoness propose des abonnements Fitness via des partenariats avec des entreprises et autres organismes : i) un abonnement en prépaiement par le Client (Bénéficiaire) du prix auprès de son entreprise ou organisme, d'une durée de 52 semaines, strictement personnel, non échangeable, non remboursable même partiellement, non cumulable avec tout autre offre ; ii) un abonnement en paiement toutes les 4 semaines sans engagement, d'une durée initiale de 4 semaines, puis reconduit tacitement pour des périodes successives de 4 semaines. En cas de reste à chaque pour le Bénéficiaire, le paiement toutes les 4 semaines est effectué par prélèvement bancaire via un mandat de prélèvement SEPA accompagné d'un RIB obligatoire.

PRESTATIONS INCLUSES: selon la Formule, le Client a accès à tous les Clubs de France, aux plateaux de cardio-training et musculation, une séance découverte avec un coach, un encadrement sportif à l'année et l'application Neoness My NeoCoach. Les coachs Neoness renseignent les Clients de 18h à 20h du lundi au vendredi. Les services suivants sont disponibles selon la formule: « Extension horaire » donne accès pendant les jours d'ouverture des Clubs; « Group Trainings » donne accès aux cours collectifs avec coach, dans la limite des places disponibles; « Serviettes » donne accès au prêt d'une serviette à chaque entraînement; « Duo Pass » permet de venir accompagné(e) de la personne de son choix à chaque séance, ladite personne ayant accès au Club avec un badge d'accès dématérialisé, dans les mêmes conditions que le Client, à l'exception de « Neo ActivDrink » et « Serviettes » dont il ne pourra pas bénéficier. Cet accompagnant devra être majeur ou mineur de plus de 16 ans avec autorisation parentale écrite, ne pas être un ancien client exclu par Neoness, ni avoir de dette impayée auprès de Neoness. Les bénéfices « Offre Duo » et « Duo Pass » ne sont pas cumulables; « Neo ActivDrink » donne accès au distributeur d'eau vitaminée sans sucre (50cl maximum par période de 20 minutes). Contenu des Formules : i) Formule COUPON CARE : Extension horaire, Group Trainings. ii) Formule COUPON FIRST Extension horaire, Group Trainings, Duo Pass, Serviettes. iii) Formule PACK ENTREPRISE : LIBERTY (Extension horaire) ; CARE (Extension horaire, Group Trainings, Duo Pass, Serviettes, Programme d'entraînement ciblé, Stop & Go) iv) Formule COUPON PRIME Group training, Duo Pass, Pause Vacances, Parrainage, extension horaire, et selon l'offre l'accès aux clubs intra-muros + La Défense.

RECAPITULATIF DE LA VENTE

Article		Tarif HT	% TVA	TVA	Tarif TTC
Abonnement à vie	Prélèvement Mensuel	€ 0.00	20 %	€ 0.00	€ 0.00
				Total HT	€ 0.00
				TVA 20%	€ 0.00
				Total TVA	€ 0.00
				Total TTC	€ 0.00
Date de début de l'abonnement		14/10/2022			

INFORMATION DU CLIENT

Nom	BEN HASSINE
Prénom	BOUBAKER
Date de naissance	13/09/1990
Adresse	27 rue jules vernes 92800 PUTEAUX FRANCE
Je souhaite recevoir votre sélection d'offres du moment, bons plans et promotions Neoness	Non
Je souhaite recevoir ma dose de Good Sport Great Life, les nouveautés clubs et le quotidien Neoness	Oui

SIGNATURE

Le 13/09/2022 à PUTEAUX

Signature du client	Signature du responsable Neoness